

REGLEMENT GENERAL

1. Pour participer, chaque équipe inscrite doit payer une participation de 20 €.

Le chèque sera établi à l'ordre de A.S.V.B.C et envoyé à :

Christophe SIGUIER
300 Les Cayres
12 740 SEBAZAC.

2. Les clubs peuvent présenter plusieurs équipes, mais doivent impérativement donner pour chaque inscription le nom de 12 joueurs (maximum) de l'équipe à laquelle ils sont affectés sous peine de disqualification de celle qui l'aurait fait jouer. Seuls deux joueurs d'une même équipe peuvent participer à un championnat Fédéral et au niveau maximum de Régional à condition que sa qualification soit mentionnée lors de son inscription. Tout manquement sera sanctionné d'une disqualification de l'équipe.

3. Les rencontres sont déterminées dès le premier tour par tirage au sort entre toutes les équipes.

4. Les équipes filles seront constituées uniquement de filles avec un minimum de cinq joueuses par équipe.

5. Pour les équipes masculines :

La coupe se compose d'une première partie où figureront cinq poules. Chaque équipe de la poule jouera un match contre les autres équipes de la poule. Chaque match gagné rapportera à l'équipe 2 points, une défaite 1 point et un forfait 0 point.

A l'issue des différents matchs, la première équipe de chaque poule sera qualifiée pour le second tableau ainsi que les trois meilleures deuxièmes équipes.

Dans ce second tableau figurera les quarts de finale, puis les demi-finales et enfin la finale.

Un tableau consolante sera également mis en place, où figurera les deux dernières deuxièmes équipes des poules, puis les cinq équipes troisièmes des poules et la meilleure équipe quatrième des poules. Dans ce tableau figurera les quarts de finale, puis les demi-finales et enfin la finale.

Un tirage au sort effectué entre les huit équipes pour mettre en place ces seconds tableaux.

Pour les équipes féminines :

Chaque équipe de la poule jouera un match contre les autres équipes de la poule. Chaque match gagné rapportera à l'équipe 2 points, une défaite 1 point et un forfait 0 point.

A l'issue des différents matchs, les quatre premières équipes de la poule seront qualifiées pour les demi-finales. Puis sera jouée la finale entre les deux équipes gagnantes des demi-finales.

Un tirage au sort sera effectué pour mettre en place les demi-finales.

6 Les matches se déroulent en trois sets gagnants de 25 points. Pour équilibrer les rencontres (il a été décidé lors de la réunion de composition des calendriers pour cette saison), d'imposer des points de pénalités entre les poules A-B-C du championnat ALOA :

- pour une différence d'un niveau de poule (soit des équipes de la poule A-B ou B-C), l'équipe dans la catégorie inférieure démarrera avec plus 5 points à chaque set sauf pour le cinquième set où les deux équipes démarreront à 0 point.

- pour une différence de 2 niveaux de poule (soit A-C), l'équipe dans la poule C démarrera avec plus 5 points à chaque set et l'équipe de la poule A démarrera chaque set à moins 5 points sauf pour le cinquième set où les deux équipes démarreront à 0 point.

7. Les règles d'arbitrage sont celles de la Fédération Française de Volley-Ball (FFVB).

8. L'arbitrage est assuré par l'équipe qui reçoit.

9. Le calendrier des rencontres doit être respecté. Le responsable de l'équipe qui reçoit doit contacter celui de l'équipe qui se déplace afin de déterminer le lieu, la date et l'heure du match.

Le calendrier des matchs est le suivant :

Tableau masculin :

1^{er} match de poule : entre le lundi 28 Novembre 2011 et le vendredi 2 Décembre 2011.

2^{ème} match de poule : entre le lundi 2 Janvier 2012 et le vendredi 6 Janvier 2012

3^{ème} match de poule : entre le lundi 30 Janvier 2012 et le vendredi 3 Février 2012

Quarts de finale : entre le lundi 23 Avril 2012 et le vendredi 27 Avril 2012

Demi-finale : entre le lundi 7 Mai 2012 et le Vendredi 18 Mai 2012

Finale : le samedi 9 Juin 2012.

Tableau féminin :

1^{er} match de poule : entre le lundi 28 Novembre 2011 et le vendredi 2 Décembre 2011.

2^{ème} match de poule : entre le lundi 2 Janvier 2012 et le vendredi 6 Janvier 2012

3^{ème} match de poule : entre le lundi 30 Janvier 2012 et le vendredi 3 Février 2012

4^{ème} match de poule : entre le lundi 19 Mars 2012 et le vendredi 23 Mars 2012

5^{ème} match de poule : entre le lundi 23 Avril 2012 et le vendredi 27 Avril 2012

Demi-finale : entre le lundi 7 Mai 2012 et le Vendredi 18 Mai 2012

Finale : le samedi 9 Juin 2012.

10. La feuille de match est fournie par l'équipe qui reçoit, elle doit être signée par les deux capitaines d'équipe et adressée par l'équipe gagnante sous 3 jours à :

M SIGUIER Christophe

300 Les Cayres 12740 SEBAZAC

L'équipe gagnante doit également noter le résultat du match sur le site internet de la coupe le plus rapidement possible. Adresse internet : <http://coupe2012.weebly.com>

La feuille de match peut-être téléchargée à l'adresse suivante : <http://coupe2012.weebly.com>

11. L'Association Loisirs Omnisports Aveyron et le Comité Départemental s'engagent à régler tout litige concernant cette Coupe d'Aveyron 2010 - 2011 de Volley-ball.